

# PRIX MAISON BLANCHE 2019

## APPEL À CANDIDATURES

Chaque année depuis 2011 le **PRIX MAISON BLANCHE** récompense des photographes émergents dans le champ de la photographie contemporaine. Le PRIX MAISON BLANCHE s'adresse aux photographes-auteurs, sans condition de nationalité, ni d'âge.

Dans le cadre de la neuvième édition du festival **PHOTO MARSEILLE**, l'association Les Asso(s), organisatrice du festival, Maison Blanche - Mairie des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements de Marseille, l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille (ESADMM) et les éditions Le Bec en l'air lancent un appel à candidatures pour le **PRIX MAISON BLANCHE 2019**.

A l'issue de cet appel à candidatures, un jury désignera les lauréats. Les 5 premiers lauréats, dont le premier prix, seront exposés dans les salons de Maison Blanche du 10 octobre au 8 novembre 2019. Le travail du premier prix fera l'objet d'une édition et rejoindra la collection Prix Maison Blanche aux éditions Le Bec en l'air :

**2014 / Léa Habourdin - Les Chiens de fusil,**  
**2015 / Adrien Selbert - Srebrenica, nuit à nuit,**  
**2016 / Julien Lombardi - L'inachevé,**  
**2017 / Corentin Fohlen - Le village,**  
**2018 / Shinji Nagabe - Espinha.**

Les autres lauréats auront leurs travaux présentés lors de la soirée d'ouverture du Prix sous la forme d'une projection.



# PRIX MAISON BLANCHE 2019

# APPEL À CANDIDATURES

## CANDIDATURES

Peuvent candidater au **PRIX MAISON BLANCHE 2019**, sans condition de nationalité, ni d'âge, tous les photographes-auteurs. Le jury choisira les dossiers qui présenteront un travail personnel, sous la forme d'une série. Le critère principal de sélection demeure l'expression d'une vision d'auteur.

## JURY

Un jury composé de professionnels de la photographie désignera les lauréats.

## CALENDRIER

Inscriptions du 15 février au 15 avril 2019

Date limite de réception des dossiers : 15 avril 2019

Sélection des dossiers : mai-juin 2019

Annonce des résultats : juillet 2019 (les résultats seront donnés par email exclusivement).

## RESPONSABILITÉS

La participation au **PRIX MAISON BLANCHE 2019** implique l'acceptation du règlement (disponible sur demande par email).

## COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de participation pour le **PRIX MAISON BLANCHE 2019** devra être constitué des éléments suivants :

- Un document au format PDF, regroupant un CV et un texte expliquant la démarche et la série présentée.
- Une série de 20 à 50 photographies haute définition (JPEG qualité maxi / 1800 x 1200 pixels environ / RVB).  
La numérotation doit indiquer la succession des images.

Le dossier doit être envoyé via We Transfer à l'email suivant : [contact@laphotographie-marseille.com](mailto:contact@laphotographie-marseille.com)

Vous recevrez ainsi une confirmation de téléchargement qui attestera de la bonne réception du dossier.

Les frais d'inscription sont de 15 euros. Règlement par virement bancaire (RIB disponible sur demande par email).

Informations : [contact@laphotographie-marseille.com](mailto:contact@laphotographie-marseille.com)

[www.laphotographie-marseille.com](http://www.laphotographie-marseille.com)